



FSU 83

N°63

Fédération Syndicale Unitaire VAR

ELOGE DE LA FOLIE ?



Pendant plusieurs années la fonction publique a subi une logique comptable idéologique et folle : le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux alors même que les négociations étaient abolies et que l'austérité était la règle. Nous avons souhaité un changement, nous n'avons eu de cesse de dénoncer tous les travers d'une politique réactionnaire et nous avons été des acteurs de l'alternance politique. En ce début du nouveau mandat du Président Hollande, nous devons continuer à jouer tout notre rôle. Il est aujourd'hui essentiel de se demander quelles nouvelles orientations tracer en matière de formation, de développement économique et social ; quelles alternatives économiques, sociales et écologiques proposer ; quelles évolutions des droits et libertés revendiquer.

Si des discussions ont lieu, force est de constater que, pour le moment, une réelle alternative n'est pas encore mise en

place. Les questions se succèdent, les réponses sont complexes, non encore abouties, et, plus grave, de moins en moins accessibles aux citoyen-nes. En effet, on peut noter que les coupes aveugles dans la masse salariale de la fonction publique sont finies mais les postes créés dans certains ministères sont enlevés ailleurs, tandis que le débat majeur sur la décentralisation qui devait donner lieu à des assemblées citoyennes est annulé.

Dernièrement, deux leviers ont été évoqués par le gouvernement pour relancer la croissance et redonner un nouveau souffle à notre pays : l'un s'appuie sur le rapport Gallois, l'autre sur la décentralisation. L'ensemble est finalement très technique alors, lorsque nos élites communiquent, elles «simplifient». C'est très simple en fait, ce qu'on nous propose c'est de «s'adapter». S'adapter pour ramener les salaires et les services publics au niveau des pays aux plus faibles coûts ? S'adapter en adaptant la formation aux besoins et en laissant les territoires «piloter» le développement économique alors même que leur vision forcément à court terme est limitée géographiquement ? S'adapter pour être plus proche du terrain quitte à augmenter les inégalités et laisser de futures métropoles se concurrencer ? S'adapter en regroupant les communes, créant des agences ...pour être «plus efficace» mais forcément moins démocratiques puisque les citoyen-nes n'élisent pas les exécutifs de ces structures qui œuvrent «pour notre bien» ? S'adapter au racisme ambiant et poursuivre la politique du nombre ?

Indéniablement, il nous faut tracer une autre voie sinon, même en affichant les meilleures intentions du monde, le gouvernement ne fera rien d'autre qu'un éloge de la folie. Cette nouvelle voie, c'est à nous de la construire, à nous d'œuvrer pour favoriser l'unité syndicale, à nous de convaincre. En ce temps de congrès pour notre fédération, à nous de prendre des positions audacieuses nous plaçant en capacité de fixer un horizon nouveau.

Maryvonne Guignonnet, Secrétaire générale de la FSU du Var.

P1 : Edito.

SOMMAIRE.

P2 : Pétition salaire ; campagne FSU ; chroniques de la disparition annoncée de l'orientation.

P3 : Enseigner en lycée professionnel ; dans l'actualité.

P4 : Dans l'actualité suite ; CHSCT : emparons-nous en !

P5 : Expression des tendances pour le congrès à venir.

P6 : Décentralisation et la marchandisation des services publics ; action du SNICS.

P7 : RESF, parce qu'agir est essentiel ; culture à la FSU du Var ; mariage pour tou-te-s.

P8 : Rythme scolaire, pour une réforme réussie.

oct / nov / dec 2012

Trimestriel N° 63

Directrice de la publication

Maryvonne GUIGNONNET

N° de commission paritaire :

0917 S 05032

Alpes Azur Imprimerie, Nice

Prix au numéro 0,76 €



Chronique d'une disparition programmée :

les services d'orientation de l'Education Nationale en danger.



La FSU lance sa campagne: "La Fonction publique : une charge ? Non une chance !" Alors que les discussions se poursuivent à la Fonction publique sur la "modernisation de l'action publique", qu'après les premières discussions à la Justice, l'Education et dans le Supérieur s'ouvre le débat sur la décentralisation, notre campagne vise à dire clairement quelles sont nos exigences pour la Fonction publique et pour les personnels. L'objectif est de donner la parole aux salarié-es qui oeuvrent sur le terrain, aux citoyen-nes.

La FSU propose à chacun-e de remplir un questionnaire en ligne que vous trouverez sur le site à l'adresse électronique suivante:

<http://www.fsu.fr/enquetes/index.php/survey/index/sid/942472>

Des versions papier sont aussi disponibles : faisons entendre



notre voix !

La FSU exige une mesure générale immédiate sur les salaires des agents publics : Augmenter les salaires dans la Fonction Publique, c'est possible mais cela passe par une autre politique fiscale mettant à contribution tous les revenus et visant plus de justice. Nous exigeons aussi la suppression de la journée de carence et l'ouverture de véritables négociations sur : la revalorisation de la valeur du point d'indice (gelé depuis 3 ans), son indexation sur les prix, des mesures de rattrapage des pertes ; un salaire minimum à 1600 € net ; la reconstruction de la grille avec en première mesure, une augmentation uniforme de 50 points ; des carrières linéaires déconnectées de l'évaluation et d'un pseudo mérite ; la revalorisation salariale des filières féminisées, bien moins rémunérées ; l'intégration des indemnités dans le salaire sous forme indiciaire.

Signez la pétition en ligne sur le site de la FSU : <http://www.fsu.fr/petitions/?p=3>

2003 : Le premier Ministre, M. Raffarin annonce la décentralisation des COPsy (Conseillers d'Orientation-Psychologues et des CIO (Centres d'Information et d'Orientation) : la forte mobilisation de tous a empêché ce projet d'aboutir.

2006-2008 : Transfert progressif des missions des COPsy vers les enseignants,

-Mise en place des entretiens 3ème, puis 1ère et Terminale avec le professeur principal

-Intégration de l'orientation à l'Accompagnement Personnalisé

-Mise en place et suivi du PDMF (Parcours de Découverte des Métiers et des Formations) sont confiés, pour l'essentiel, aux enseignants.

Depuis 2007 : le recrutement permet seulement de remplacer 1 départ à la retraite sur 5 d'où un appel accru aux contractuels et une précarisation de nos services.

2009 : Création de la Délégation interministérielle à l'orientation, pilotée par le Directeur de l'Information et l'Orientation, M Pitte (toujours en poste !) qui initie la démarche de labellisation dans le SPOTLV (Service Public d'Orientation Tout au Long de la Vie), en y incluant les services d'orientation de l'Education Nationale.

2011 : Décrets d'application sur la labellisation.

Le service public d'orientation doit, au même titre que d'autres structures (publiques dans le meilleur des cas, mais ce n'est pas vrai pour toutes les régions) se soumettre à un cahier des charges pour pouvoir être labellisé au titre du SPOTLV, ce qui a été le prétexte, dans la plupart des régions, à fusions des CIO ou à leur « absorption » dans d'autres structures, telles les Cités des Métiers.

2011 : nouveau décret statutaire sur les missions des COP. L'ancrage dans l'Education Nationale et

le travail auprès des élèves sont préservés mais on étend les missions aux jeunes adultes. Ce décret ouvre la voie à la participation des COPsy au SPOTLV. Ainsi, malgré les demandes du SNES-FSU d'un moratoire sur la mise en place du SPOTLV, ce processus continue, et s'accélère.

-12/9/2012 : Déclaration commune Etat-Région : les régions veulent gérer la chaîne

«Formation-Orientation-Insertion», et donc le pilotage de la carte des formations et de l'Orientation

-16/10/2012 : Vincent Peillon annonce le transfert des locaux et du fonctionnement des CIO aux Régions, les COPsy resteraient, eux, personnels de l'Education Nationale

-19/11/2012 : Le cabinet du Ministre de l'Education Nationale indique que ces propositions ne figureront pas dans le projet de loi sur la refondation de l'école, on peut supposer qu'elles seront dans la loi sur la décentralisation...

Quelles seraient les conséquences de la régionalisation ?

Les COPsy seraient placés sous une double tutelle Etat-Région : ils continueraient à travailler en établissements scolaires, mais aussi dans les nouvelles structures pilotées par les Régions, qui remplaceraient les CIO. Dès lors, comment continuer à assurer un rôle d'aide à l'adaptation, d'information et de suivi (en partenariat avec les équipes éducatives) si de nouvelles missions leur sont confiées, alors qu'ils ont déjà, en moyenne, 1500 élèves en charge ?

Quelles missions dans les nouvelles structures régionales ?

Si on se réfère aux déclarations de M. Peillon aux Echos, il s'agit d'«ajuster les préoccupations des entreprises à celles de l'école». Par ailleurs, le rapport Gallois préconise d'«assurer une évaluation permanente de l'adaptation de l'offre des formations aux besoins de compétences des employeurs et amorcer, dès 2013, la mise en place d'un nouveau service public de l'orientation, fondé sur une approche Métiers Qualifications».

Bien que nos interlocuteurs s'en défendent, ce discours correspond à une logique politique adéquationniste que nous refusons, d'autant que toutes les études, notamment du CEREQ (Centre Régional d'Etudes sur les Qualifications) démontrent le contraire : « Les enquêtes Génération permettent de battre en brèche un autre lieu commun, celui de l'adéquation des formations à l'emploi : une majorité de jeunes se stabilise dans un emploi qui ne correspond pas à sa formation.. »

Enseigner en Lycée professionnel.

Sophie, Béatrice et Donalda enseignent en lycée professionnel respectivement l'éco-gestion comptabilité, vente et communication bureautique au lycée Claret à Toulon. Depuis la mise en place à marche forcée du bac pro 3 ans, les conditions de travail se sont détériorées.

Enseigner en lycée professionnel, c'est vraiment différent ?

Donalda : Oui, particulièrement dans les disciplines professionnelles. Nos élèves ont besoin de pragmatisme, nos cours sont quasiment tous bâtis pour mettre l'élève en situation.

Le bac pro 3 ans était censé attirer dans les LP des élèves plus motivés et d'un meilleur niveau que précédemment, est-ce le cas ?

Béatrice : L'orientation en LP reste encore majoritairement une orientation par défaut, le bac pro 3 ans n'a rien changé. Les élèves sont les mêmes qu'avant, ils sont plus jeunes, moins mûres ce qui entraîne de nouvelles difficultés notamment lors des périodes de stage.

Globalement les résultats au bac pro sont moins bons, comment expliquez-vous cette baisse ?

Sophie : Avec un an de formation en moins, on ne peut pas faire de miracles. Jusqu'à maintenant les programmes d'enseignements professionnels sont restés les mêmes qu'avant mais on est passé de 4 à 3 ans et en plus l'horaire annuel a été diminué. Nous sommes obligés d'aller plus vite, de faire des choix et privilégier le bachotage. Comme Donalda l'a dit précédemment ce n'est pas du tout la vocation du lycée pro et cela ne correspond en rien aux besoins de nos élèves.

Pourtant le CCF (évaluation en cours de formation) a pris une place plus importante, ne favorise-t-il pas la réussite ?

Dona : Les élèves ont du mal à comprendre qu'il s'agit d'une épreuve faisant partie intégrante de l'examen. Ils ne réussissent pas mieux. Ils ne le prennent pas avec autant de sérieux qu'une épreuve d'examen.

Sophie : Pour les profs c'est un travail colossal ! Par exemple pour le CCF d'informatique, il faut créer une société type virtuelle avec des comptes, des clients, des fournisseurs, des articles etc. . Pour bâtir une suite d'activités transversales, il est indispensable que les profs de compta et de secrétariat trouvent un créneau pour travailler ensemble. En gros, pour 4 heures de travail élèves, il faut compter 16h de préparation. Il reste encore la correction avec un barème détaillé pour chaque élève, sans parler du lourd travail administratif de remontée des notes pour l'harmonisation finale.

Béatrice : En bac accueil c'est encore pire car

toutes les épreuves sont en CCF et l'évaluation des élèves en stage s'est alourdie considérablement. Au bout d'une semaine l'élève présente un rapport montrant un dysfonctionnement dans l'entreprise, le professeur et le tuteur établissent une feuille de route pour l'élève qui doit ensuite présenter les solutions qu'il envisage. Les fiches d'activités rédigées par l'élève donnent lieu à une interrogation orale sous forme d'étude de cas individualisée donc 30 élèves = 30 études de cas.

Dona : Ce mode d'évaluation nous met mal à l'aise, nous sommes à la fois juge et partie, les exigences peuvent être différentes d'un prof à l'autre, d'un établissement à l'autre ! Où est l'égalité ? Quelle est la valeur du diplôme délivré dans ces conditions ?

Le bac pro gestion administration est mis en place cette année en remplacement des bacs compta et secrétariat. Vos premières analyses ?

Sophie : C'est pour nous une grande inquiétude et à plus d'un titre. Le contenu des enseignements professionnels a été allégé pour entrer dans le cadre de la formation en 3 ans mais cela implique une déprofessionnalisation qui va poser problème



Béatrice et Sophie au travail.

non seulement pour l'insertion dans l'entreprise mais aussi pour la poursuite d'études car seul le BTS assistant PME PMI semble accessible aux futurs titulaires de ce nouveau bac pro.

Dona : Ce qui nous gêne aussi c'est que les élèves engagés dans ce bac sont condamnés à y rester, la seconde n'est plus un palier d'orientation. Finies les passerelles qu'on nous avait vendues avec la mise en place du bac pro 3 ans.

En LP, les réformes tombent souvent sans la moindre préparation, qu'en est-il de celle-ci ?

Sophie : Comme d'habitude, les choses ne semblent pas finalisées, on navigue à vue ! Je ne suis pas contre les innovations pédagogiques au contraire mais on devrait avoir des instructions officielles avant de commencer quoi que ce soit ... histoire d'être crédibles devant nos élèves

En conclusion, comment vous sentez-vous dans votre métier et comment voyez-vous l'avenir des lycées professionnels ?

Sophie : Même si les conditions sont parfois difficiles, on aime encore notre métier pour transmettre des connaissances à des jeunes, pour les aider à acquérir de l'autonomie, du savoir-être et des compétences professionnelles. Il faut absolument qu'on s'accroche à la spécificité de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Tous les jeunes ont droit à une formation de qualité.

Dans l'actualité ...

Professeurs des écoles : mal à l'indice !

La Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) vient de publier une série de données statistiques particulièrement déprimantes pour les professeurs des écoles. Alors qu'ils appartiennent à la catégorie A de la fonction publique, leur rémunération, peu améliorée par les primes et les indemnités, est comparable, voire inférieure, à certains fonctionnaires de la catégorie B.

Lancement du dispositif "Objectif formation-emploi" pour les jeunes décrocheurs : encore un effort !

Ce dispositif doit permettre à 20 000 jeunes sortis sans diplôme du système éducatif de rattracher de manière effective d'ici fin 2013. C'est bien, mais insuffisant au regard des 140 000 élèves qui décrochent du système par an !

On vous laisse deviner le résultat !

Un bilan de la réforme du lycée lancée à l'automne 2009 par l'ancien ministre de l'éducation, Luc Chatel, doit être réalisé en fin d'année scolaire. C'est ce que vient d'annoncer la direction de l'enseignement. Il s'agit de vérifier si elle a bien atteint ses objectifs ! À votre avis ?

Les notes ne veulent rien dire, c'est bien connu !

Le taux d'emprunt français à 10 ans est passé mercredi 5 décembre en milieu de journée, pour la première fois de son histoire, sous les 2 %. Un niveau qui illustre l'attrait de plus en plus fort de la dette française auprès des investisseurs. Ce nouveau record est établi alors même que 2012 restera l'année de la perte du triple A de la France auprès des deux principales agences de notation, Standard and Poor's et Moody's.

Dans l'actualité suite

Les universités ont du mal à gérer...

C'est le revers de la loi Pécresse de 2007, qui a donné l'autonomie aux Universités françaises. Dans les faits, cette liberté signifie aussi qu'elles doivent... se débrouiller financièrement. Or, selon Geneviève Fioraso, la Ministre de l'Enseignement supérieur, « 10% des universités seulement maîtrisent la comptabilité analytique », c'est-à-dire qu'elles ont une manière professionnelle de gérer des budgets de plusieurs millions d'euros par an.

...et vieillissent !

Surtout, l'Etat a transféré la gestion des salaires en « oubliant » que les personnels vieillissent, et donc coûtent plus cher... sans que les recettes aient sensiblement augmenté. Résultat : la moitié des facs françaises se trouvent dans le pétrin.

Un vote apocalyptique !

Il paraît qu'un calendrier maya annonce l'apocalypse pour le 21 décembre 2012. À l'UMP, on assure qu'il s'agit d'une erreur de traduction et qu'il fallait comprendre 18 novembre, jour de vote...

Benoît Casals



Les CHSCT emparons-nous en !

Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail de l'EN du Var s'est réuni jeudi 25 octobre 2012. La FSU a souligné l'importance de mener une véritable politique de la santé au travail.

Quels en sont les acteurs ?

Depuis le 01/12/09, six personnes forment l'équipe mobile de sécurité du Var ; leur mission principale : prévenir la violence dans les établissements. La FSU a demandé un bilan des interventions pour pouvoir mieux appréhender leurs missions en lien avec le travail de l'ensemble de la communauté éducative. La FSU s'est aussi penchée sur les désignations et nominations des Assistants et Conseillers de Prévention du Var : ces derniers ont pour mission principale d'assister et de conseiller le chef d'établissement ou l'IEN dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail. Dans le 1er degré, il y a 21 APS pour 18 circonscriptions (liste disponible sur <http://sd83.fsu.fr>) : la FSU a demandé un élargissement du « recrutement » pour permettre à tous les collègues de pouvoir se porter volontaire. Dans le 2nd degré, il y a 1 APS par établissement désigné par le chef d'établissement et muni d'une lettre de mission lui permettant de bénéficier d'une décharge horaire (au minimum une demi-journée). Les élu-es ont demandé que ces listes soient envoyées dans toutes les écoles et établissements et soient aussi accessibles sur le site de la DSDEN du Var. La FSU a aussi rappelé la nécessité de la nomination d'APS pour les CIO du Var soit 1 par CIO.

Et les documents obligatoires (Plan Particulier de Mise en Sécurité, Document Unique d'Evaluation des Risques, Cahier Hygiène et Sécurité) ?

La FSU a noté qu'encore 2 % des écoles du Var (9 écoles) et quelques établissements du 2nd degré n'avaient pas encore réalisé leur DUER (obligation datant de 2002) et 1% leur PPMS. Suite au refus du DASEN à la proposition d'octroi d'une demi-journée banalisée pour y travailler, la FSU a exigé qu'à minima les APS concernés interviennent auprès des équipes dans l'aide à la réalisation de ces documents.

Procédure de droit d'alerte et de retrait.

Souvent à la suite d'événements graves (en général une situation de violence), les personnels demandent parfois à utiliser leur droit de retrait. Or le texte est très précis : « en cas de danger grave et imminent ». Il rappelle que si un un-e salarié-e se sent en danger, il peut demander au CHSCT d'intervenir pour le constater : n'hésitez pas à nous contacter. La FSU a demandé que cette procédure soit envoyée rapidement dans toutes les écoles et les établissements (protocole disponible sur <http://sd83.fsu.fr>)

Visites d'établissement.

Une délégation effectuera des visites d'établissement au cours de l'année scolaire. A minima, 3 établissements seront visités. Nous avons élaboré cette liste prioritairement : 1/ IME - ITEP Sillans La Cascade - 2/ Lycée Golf Hôtel Hyères - 3/ CIO Toulon - 4/ Ecole maternelle Rocbaron - 5/ Collège Wallon La Seyne - 6/ Installations sportives Lycée Rouvière Toulon. Si vous pensez nécessaire la visite de votre établissement, contactez-nous.

Bilan de la politique académique de prévention.

La FSU a également dénoncé le manque de médecin de prévention: en effet, depuis le départ en retraite du Dr HIZER, le Dr DONTEVILLE est seule à exercer. Elle n'intervient dans le Var que 2 mardis par mois. Les élu-es FSU ont demandé la possibilité d'avoir recours à des médecins agréés hors EN en attendant le recrutement d'un nouveau médecin pour le Var : ces possibilités seront examinées par le DASEN. Nous avons aussi dénoncé la mise en place de la journée de carence qui pénalise durement tous les agents. Rappelons qu'au niveau national, la FSU, avec d'autres fédérations, demande l'abrogation de ce dispositif.

Plan académique de prévention des risques professionnels.

La FSU a demandé que certaines informations importantes soient relayées auprès des collègues et sur le site de la DSDEN : comme le réseau PAS de la MGEN (pour plus de renseignements : 04 94 08 79 17 ou sur sd083PAS@mgen.fr) ou le calendrier des jours de présence du médecin de prévention dans notre département. Il faut souligner que des groupes de paroles concernant les Risques Psycho-Sociaux (RPS) sont opérationnels et ouverts à tous. Enfin, grâce aux multiples interventions de la FSU, des journées de formation sur les RPS devraient être inscrites au PAF 2013/2014... à suivre

La suite ...

La FSU a décidé de travailler sur la mise en place de 3 protocoles cette année 2012/2013 afin d'engager une réflexion académique : l'évacuation liée aux intempéries, les mesures à prendre en cas d'agressions physiques ou verbales, les remontées des situations à risques dans les établissements. De façon plus large, la FSU entend investir ce chantier immense qu'est la santé au travail, or, rien ne se fera sans les acteurs sur le terrain : il faut faire vivre les CHS d'établissement et nous contacter dès qu'une question d'hygiène, de sécurité, de condition de travail vous semble devoir être posée dans votre établissement.

Maude FAVENNEC, élue FSU
secrétaire du CHS CDT83,
secretaire-chsctd83@ac-nice.fr.

Expression des tendances sur le congrès à venir.

A quoi peut bien servir un congrès de la FSU ?

On pourrait effectivement se poser la question. Il n'y a plus de doutes sur les orientations gouvernementales, à savoir une politique d'austérité comme dans d'autres pays européens : "flexisécurité" minant le code du Travail et les conventions collectives, soumission au MEDEF, suppressions de postes dans le public... y compris dans l'éducation : préparation de diverses lois (sur l'école, l'enseignement supérieur et la recherche, sur la décentralisation) dans la continuité de la politique éducative de Sarkozy : les contre-réformes qui minent l'école publique sont maintenues.

En d'autres termes, ce gouvernement défend les intérêts du capitalisme. Et la plupart des directions syndicales ne s'y opposent pas, se limitant à des "journées d'action" sans véritable appel à la grève... mais passent beaucoup de temps dans des "concertations" diverses, variées et inutiles.

Dans ce contexte particulier, notre congrès aura deux enjeux majeurs.

D'abord, face à la politique gouvernementale, porter l'espoir d'une autre société, en rupture avec le capitalisme et non pas en l'accompagnant. Cela passe par des revendications en cohérence avec ce but. Pour l'école bien sûr. Mais aussi pour ses personnels (défense du statut, titularisation immédiate de toutes les précaires...). Et enfin pour l'ensemble de la société, en combattant toutes les dominations (patriarcales et sexistes, religieuses, économiques et patronales, xénophobes, homophobes...). Donc rompre avec la situation actuelle, en commençant par l'abrogation de toutes les mesures réactionnaires de Sarkozy.

Avec Unité et Action, courant majoritaire de la FSU, faisons le choix d'un syndicalisme offensif, force de lutte et porteur de propositions

Unité et Action, est le courant majoritaire de notre fédération. Pourtant U et A a choisi de ne pas diriger seul car la diversité et le pluralisme sont la richesse de notre fédération.

U et A s'attache à renforcer un syndicalisme démocratique de lutte, porteur de la parole des personnels et recherche l'action majoritaire garante de la fermeté sur les revendications dans un projet d'une société plus juste et solidaire.

Les syndiqués FSU du Var se réuniront en congrès départemental à la Garde les 17 et 18 Décembre 2012 pour préparer le prochain congrès fédéral national qui se déroulera à Poitiers en Février 2013. Ses enjeux sont considérables car il positionnera la FSU pour les trois ans à venir. U et A porte donc des propositions fortes sur les quatre thèmes du congrès.



Revue FSU N°63, Décembre 2012

Ensuite changer de syndicalisme : la résignation aux inégalités et l'acceptation de la société capitaliste produisent un syndicalisme routinier, d'appareil voire d'expertise. La FSU n'est pas épargnée. Pourtant toutes les conquêtes sociales n'ont été obtenues que par des grandes grèves, et non par le "dialogue social" ou des journées d'action sans lendemain : c'est dans cette voie que la FSU doit agir.

Et en commençant dès maintenant. Ainsi le projet de loi d'orientation sur l'école qui vient d'être communiqué est inacceptable : il reprend l'essentiel des régressions rejetées par les personnels (socle commun et LPC, déréglementations en tous genres...). Préparer la grève pour son retrait s'impose !

... finalement, un congrès de la FSU peut se révéler utile pour rompre définitivement avec une politique antisociale.

Les militantEs d'Émancipation 83
contact : er@emancipation.fr



Sylvie, Emilie et Quentin, militant-es Emancipation au CDFD du Var

Thème 1 : Education, formation, culture et recherche. U et A porte l'exigence de la transmission d'une culture commune qui permette la démocratisation de l'école et l'accès à la culture pour tous.

Thème 2 : les services publics et la fonction publique sont une richesse. Nous refusons le glissement du système solidaire vers une société individualiste et défendons le principe d'égalité des citoyens sur l'ensemble du territoire. Pour cela, le rôle de l'Etat doit rester déterminant

Thème 3 : Les alternatives économiques, sociales, environnementales et les droits et libertés. Elles sont au cœur du syndicalisme de conquête dont UA porte l'exigence : protection sociale, lutte contre toutes les formes de discrimination.

Thème 4 : Quelle FSU pour quel syndicalisme ? U et A ne se résigne pas à la division syndicale. Dès la fondation de la FSU, U et A a porté cet objectif d'évolution vers un syndicalisme de masse tout en restant ferme sur les revendications.

Depuis le dernier Congrès de la FSU, le paysage politique de notre pays a changé. Pour autant, Unité et Action continue à porter l'exigence d'une politique sociale ambitieuse qui soit résolument en rupture avec les attaques libérales et avec les politiques d'austérité européennes entérinées avec le TSCG pour que la crise économique qui aggrave la situation sociale ne soit pas le prétexte à la destruction de l'emploi public et de la protection sociale. U et A appelle donc à voter pour et à soutenir le rapport d'activités de la FSU du Var qui correspond à ces orientations.

Coline Rozerot et Jean -Pierre Calistri,
élu-es U et A au CDFD.

Plus d'un millier d'infirmières scolaires dans la rue.

La démonstration de force a payé. Ce jeudi 22 novembre, à 16 heures, une bronca a retenti rue de Grenelle, face au siège du ministère de l'Éducation nationale : quelque 1200 infirmières scolaires, venues manifester à l'appel de leur principal syndicat, le Snics-FSU, criaient victoire. Les infirmières ont gagné et obtenu gain de cause sur les trois points majeurs qui les a fait entrer en action. La gouvernance de la politique de santé à l'école restera bien sous l'autorité du ministère de l'Éducation nationale. Son pilotage restera également du ressort du ministère - et non des médecins ou des ARS. Et non, il n'y aura pas de transfert des infirmières scolaires vers un quelconque corps interministériel. Si la victoire a toujours un goût agréable la vigilance s'impose néanmoins : des discussions sur les missions vont s'ouvrir.

Pour les infirmières scolaires, le cœur même de leur mission semblait menacé par les concertations autour de la future loi, auxquelles elles n'ont pas été associées, proposant un pilotage plus médical et interministériel de la santé à l'école. Un rapport parlementaire sur la médecine scolaire, daté du 9 novembre, suggérant un pilotage des infirmières scolaires par les ARS, a également suscité de vives inquiétudes.



Congrès du SNICS FSU dans notre académie.

Réforme de l'état et décentralisation.

La FSU a organisé un stage pour enrichir notre réflexion et encourager les échanges au sein de notre fédération.

L'intervenante, Isabelle SARGENI, a rappelé le contexte d'attaque contre les services publics et leur marchandisation qui a prévalu pendant les années Sarkozy en raison de mise en concurrence accrue avec le privé, de la réduction des emplois et des moyens, du nouveau management public et de la gestion à la performance.

Le changement de président de la République et de gouvernement peut modifier la donne : s'il n'y a toujours pas les abrogations demandées (ex journée de carence) des négociations sont ouvertes auxquelles la FSU participe tout en restant ferme sur ses revendications.

Education et justice sont redevenues prioritaires mais il y aura réduction de postes dans les autres secteurs, ce que ne peut accepter la FSU.

SERVICES PUBLICS : DE QUOI PARLE-T-ON ? Depuis les années 1990, de très nombreux secteurs sont sortis du champ des services publics car l'UE impose la mise en concurrence. Ce fut le cas pour les télécommunications ou la poste. Or, les lois du marché mettent en péril le service public à la française.

La FSU contrairement à la logique de court terme du libéralisme, pense que certaines activités, comme la formation, la santé, la culture et bien d'autres ne relèvent pas du droit à la concurrence mais de règles spécifiques pour garantir le droit d'accès aux citoyens, assurer une cohésion territoriale conforme au développement durable et à la solidarité.

LES MENACES QUI PESENT TOUJOURS SUR LES SERVICES PUBLICS.

La crise financière et l'orientation libérale menacent de faire durer la RGPP. Pour la FSU, les services publics sont porteurs de solutions face à la crise contrairement à l'idéologie libérale affirmée avec le TSCG et la règle des trois %. Ce traité suppose un retrait d'investissement de l'Etat en plus d'un déficit de démocratie à l'échelle européenne ; c'est donc un choix idéologique.

Le management néo libéral des services publics perdure aujourd'hui. Il s'agit d'un processus glo-

bal à long terme de casse du service public que nous ne pouvons accepter.

Nous n'acceptons pas non plus les partenariats public-privé de plus en plus nombreux pour la construction des bâtiments publics : on sait qu'à long terme cela coûte plus cher au contribuable. Pour les délégations de service public de l'eau au profit des grands groupes, la FSU considère que l'eau est un bien public et préconise le retour aux régies communales de l'eau.

UN ACTE III DE LA DECENTRALISATION ?



L'acte 1 a été joué en 1982 avec la loi dite Defferre complétée par le transfert de compétence et la fonction publique territoriale. L'acte 2 commencé en 2003, par la loi Raffarin a été complété par la réforme de l'Etat qui « suppose que chacun accepte qu'il ait moins de services, moins de personnel, moins d'Etat sur son territoire » dit le ministre Fillon en

2007.

Bien sûr la FSU combat cette conception d'autant plus que le « mille-feuilles » administratif issu des deux actes de la décentralisation a été rendu de plus en plus complexe. Etant donné la diversité démographique, il n'y a, de fait, pas d'égalité territoriale.

Le projet de l'acte 3 pose d'ores et déjà problème du point de vue de la FSU notamment l'adaptation locale de la loi et le pilotage de l'offre de formation par les régions.

La FSU reste ferme sur ses mandats : l'Etat ne doit pas se désinvestir et il faut maintenir les principes de solidarité et d'égalité des citoyens sur le territoire.

Ce stage s'est enrichi également d'échanges fructueux entre les présents confrontant leurs expériences et leurs réflexions. Il est donc primordial que les militants investissent ce type de stages qui permettent une meilleure compréhension du contexte économique, social et politique dans lequel chacun-e de nous évolue en tant que salarié-e et citoyen-ne.

La version complète du compte-rendu de ce stage est en ligne sur le site de la FSU 83.

Coline Rozerot.

RESF : parce qu'agir est essentiel.

En mars dernier, nous avons interpellé les candidats aux présidentielles puis aux législatives. Un nouveau président a été élu, affichant des valeurs humanistes. Que constatons-nous ?

Et ça continue...

Cet été, RESF a tenu la **chronique de l'intolérable**, affirmant que ce qui était inacceptable sous le quinquennat de N. Sarkozy le reste sous celui de F. Hollande. Arrestation et mise en rétention de lycéens, démembrements de familles suite au placement en rétention de pères de famille, OQTF à l'encontre de ressortissants de « pays tiers sûrs », suivant la terminologie officielle, acharnement de certaines préfectures contre des familles dont les enfants sont scolarisés... Ou encore : rejet d'une demande d'asile pour un jeune Sénégalais, homosexuel, persécuté dans son pays : le TA annule la décision du ministre de l'Intérieur... Le 31 juillet à Marseille, tentative d'expulsion d'une Marocaine, malgré l'intervention du consulat du Maroc ! Mise à l'isolement, elle fait l'objet de violences policières, est victime d'un malaise... les secours sont envoyés au bout de 10 heures ! Enfin, à Mayotte, un bébé meurt en centre de rétention... Le 17 août à Vidauban, un père de famille kurde a été victime d'une convocation piège à la gendarmerie. Placé en CRA à Marseille, il a été libéré par le Tribunal Administratif avec annulation de l'OQTF prise par le Préfet du Var : la mobilisation a payé !

Solidarité

Le 28 septembre, au CREP des Lices, une soirée interculturelle a permis la rencontre de Roms Roumains vivant à Toulon dans des conditions indignes (mendicité, squat...), et de citoyens intéressés par l'histoire et la culture de ce peuple si souvent désigné comme bouc émissaire. Plusieurs groupes de musiciens de la région ont joué gratuitement, les Roms nous ont montré leurs talents de danseurs ; une exposition et un film, retraçant les projets menés en Roumanie avec les Roms vivant à Toulon, ont permis de lancer un débat avec la salle. Enfin, 140 personnes ont dégusté un repas traditionnel. Cette soirée a dû son succès aux efforts conjugués de militants de la Ligue de l'Enseignement, du SICHEM (accueil de migrants, de l'église catholique) et de RESF.

« Asile »... vous avez dit « asile » ?

Début octobre, nous avons reçu une demande d'intervention pour des parents d'enfants scolarisés, demandeurs d'asile Bosniens : ils avaient reçu une « notification de remise d'un étranger aux autorités...belges », conformément à la Convention de Dublin. Pour eux, c'est la fin de l'espoir d'une vie meilleure en France : les enfants étaient enfin scolarisés, chose impossible dans leur région d'origine. Ces familles occupent des caravanes sur un terrain de l'OPHLM, avec plu-

sieurs autres familles dont les enfants ne vont pas à l'école, des bébés et des malades n'ont aucun suivi : sinistre ritournelle ! Dans ce cas précis, il s'agit de demandeurs d'asile. Selon la loi, l'Etat doit leur procurer un hébergement : si possible en CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile), ou encore en hôtel agréé, ou en prêtant un terrain jusqu'à examen de leur demande. Rien de tout cela pour ces Bosniens ! Peu après, nous apprenons que les caravanes font l'objet d'un avis d'expulsion, pour cause d'occupation illicite. Le 19 octobre, les militants de RESF, rejoints par des membres du Collectif pour le droit au logement, se rassemblent et s'opposent à l'expulsion. Il est alors décidé de former un nouveau collectif et de s'adresser à tous les élus du Var (maires, députés, sénateurs, conseillers généraux, conseillers régionaux) pour les informer de la situation dans laquelle se trouvent plusieurs groupes de Roms (Roumains, Bosniens) et de Gens du Voyage (Français) dans l'agglomération.

Belles paroles, et après ?

Interpellé, le Préfet convoque une table ronde le 26 novembre, à l'issue de laquelle le Collectif et RESF constatent que le seul objectif arrêté est de faire évacuer le camp « illicite » de La Seyne pour le 20 décembre. D'ici là, la Direction départementale de la cohésion sociale proposerait une solution pour chaque famille. En revanche, rien en ce qui concerne les Roms Roumains ni les Gens du voyage menacés d'expulsion de la Chaberte... Les militants du Collectif se sont élevés avec force contre ce traitement et se sont adressés au Préfet Régnier, Délégué à la Mission interministérielle chargée des opérations d'évacuation de campements illicites, afin d'éviter une évacuation pure et simple, sans règlement des problèmes.

Le 5 décembre, le nouveau Préfet du Var lui-même a reconnu, lors de l'inauguration de la structure pour les sans-abris créée par les Amis de Jéricho, le retard du département en ce qui concerne l'hébergement d'urgence, attribuant cet engorgement au manque de logements sociaux... Il a rendu hommage aux associations, mais de notre côté, nous déplorons que celles-ci doivent prendre en charge la scolarisation des enfants, l'accès aux soins, aux aides alimentaires...

Ce sont les carences des services publics qui rendent indispensable l'intervention de militants ou de bénévoles. A RESF, nous assumons notre part mais dénonçons l'attitude de responsables politiques qui s'abritent derrière la crise pour ne pas prendre les décisions qui s'imposent et jouent avec le feu en laissant les situations se dégrader.

Pour RESF Var : Françoise DENIS, Xavier HARDY, Christiane VINCENTS

Contact : resf83@hotmail.fr, 06 10 73 82 68

De la culture ...

La FSU a passé une convention avec le théâtre Liberté à Toulon, dorénavant lorsque vous commandez vos places sur internet, il vous suffit de cocher "tarif préférentiel" pour bénéficier d'une réduction de 6 euros par billet quel que soit le spectacle. Au moment de retirer vos places, il vous faudra présenter votre carte d'adhérent-e de votre syndicat. Une liste de tous les syndicats de la FSU a été donnée au théâtre. Vous pouvez aussi directement acheter votre place à la billetterie en indiquant que vous êtes adhérent-es de la FSU. N'oubliez pas non plus que la FSU du Var est aussi, depuis plusieurs années, partenaire du théâtre Chateauballon : lorsque vous réservez, il suffit d'indiquer que vous faites partie de la FSU pour bénéficier d'un tarif réduit : la place est facturée 12 euros au lieu de 18 euros. A l'avenir nous allons essayer de mettre en place le même partenariat avec d'autres théâtres.

Mariage pour tou-te-s.

Engagement de la campagne présidentielle et législative, le mariage pour tou-te-s répond à une véritable aspiration de notre société à plus d'égalité. Il ne doit souffrir aucune hésitation ni renoncement. Les récentes déclarations sur une loi qui pourrait s'appliquer « dans le respect néanmoins de la liberté de conscience » constituent une véritable autorisation à discriminer. Pour la FSU, l'égalité de toutes et de tous devant la Loi ne saurait être à géométrie variable en fonction des opinions personnelles des représentant-es élu-es, officiers d'Etat civil de la République. En ce sens, la FSU prend acte des déclarations présidentielles regrettant ces propos, mais restera très vigilante et attend désormais des actes et un engagement sans demi-mesure.



Rythmes scolaires : pour une réforme réussie.

Le ministre de l'Éducation nationale a engagé des discussions afin de réviser les rythmes scolaires à l'école primaire. Le SNUipp-FSU souhaite une réforme mais pas n'importe laquelle.

Le SNUipp-FSU s'est mobilisé pour que le ministre revoit son premier scénario qui aurait abouti à faire travailler les enseignants 25 heures en classe entière. Le SNUipp-FSU s'est également adressé au premier ministre afin que la réforme permette d'alléger la journée scolaire à 5 heures, de mettre en oeuvre des activités culturelles, artistiques et sportives de qualité pour tous les enfants, de garantir l'égalité de cette offre éducative sur tout le territoire, et d'assurer la gratuité de ces activités à toutes les familles. Pour réussir la réforme, il faut un engagement financier de l'Etat.

Aujourd'hui, le SNUipp-FSU fait état de son désaccord au sujet du second scénario du ministre qui impose un cadre de 24 heures en classe entière avec actuellement le maintien d'un temps de prise en charge équivalent à 60 heures annuelles. Sans garantie, cela va créer voire renforcer les inégalités territoriales. Le SNUipp-FSU demande un cadrage national fort sur les modalités de mise en oeuvre de la nouvelle organisation scolaire. Les enseignants ne peuvent être tenus à l'écart des processus de décision. Ils ne peuvent être assujettis aux seules décisions des collectivités. Le SNUipp-FSU demande la consultation des enseignants, des parents d'élèves et des élus à travers les conseils d'école et les CDEN dans chaque département avant toute modification des rythmes actuels.



Le SNUipp-FSU demande une baisse du temps d'enseignement à 23 heures et 3 heures pour la préparation de classe, la concertation, le travail en équipe. Il est temps de reconnaître tous les aspects de leur métier que l'enquête « la face cachée du travail » a mis en lumière. Le temps consacré à la prépara-

tion de classe, au travail en équipe, à la rencontre avec les parents... doit être pris en compte à hauteur de 108 heures annuelles (3 heures hebdomadaires). En ce sens, il demande que les discussions permettent la réécriture du décret de 2008 sur les obligations de service des enseignants. Le SNUipp-FSU rappelle sa volonté de voir baisser le temps de travail des enseignants du primaire sans pour autant baisser celui d'apprentissage pour les élèves. Le syndicat porte l'objectif d'aller vers 21 + 3 pour les enseignants. Dans le cadre d'une réforme, une compensation financière significative est indispensable pour prendre en compte les frais supplémentaires (transports, garde de jeunes enfants...) que génèrent 36 demi-journées supplémentaires de travail.

Enfin, il ne faut pas que la réforme sur les rythmes scolaires occulte le besoin de réduire les effectifs d'élèves par classe, d'améliorer considérablement le taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans, d'assurer un RASED formé et fourni sur tout le territoire, ... et tous les autres aspects tout aussi important pour la réussite de tous les élèves.

Cédric Turco.

Les permanences au local FSU de Draguignan.

Bourse du Travail, Rue Cisson, 2^{ème} étage gauche
Ont lieu le lundi de 18h30 à 19h30
(Amar Guendouz, SNEP)

Le 1er jeudi ouvré de chaque mois de 9 h00 à 12 h 00
(Coline Rozerot, SNES)

Et sur rendez-vous : 06 88 75 29 02

À qui s'adresser ?

FSU VAR

Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation
Insertion



83

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet 83000 TOULON
Tél : 04.94.93.04.40 - Fax : 04.94.93.04.74
Email : fsu83@fsu.fr, site : http://sd83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegc **SNUipp**
Emmanuel TRIGO
Immeuble le Rond point - Avenue P et M Curie
83160 LA VALETTE
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire **SNES**
Dominique QUEYROULET, Coline ROZEROT
208 rue Emile Ollivier, 83000 TOULON
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique **SNEP**
Amar GUENDOUZ / Gérard PERMINGEAT /
Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT
Tél : 04 93 86 19 52
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Lycées professionnels **SNUEP**
Andrée RUGGIERO Secrétaire Académique
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON
Tél : 06.79.44.06.81

Technique agricole public **SNETAP**
Patrick PRENANT Tél : 04.94.01.35.55
Lycée Agricole 83408 HYERES CEDEX

Protection Judiciaire Jeunesse **SNPES - PJJ**
Karine MOLINIER
Unité éducative de Milieu ouvert
38 rue M. Pagnol, 83500 La Seyne Sur Mer
Tél : 04 94 15 39 79 ou 06 09 89 20 66

Assistantes sociales **SNUAS FP**
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques
SNASUB
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services
agents territoriaux **SNUACTE**
Nonce Biondi, nbiondi@regionpaca.fr
Patrice Espenon, pespenon@regionpaca.fr
Valérie Dalmasso (agents de labo), 0611186229
FSU Var, 13 Av Amiral Collet, 83000 TOULON

Infirmières conseillères de santé **SNICS**
FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Enseignement supérieur, **SNESUP**
Emilie Devriendt, emilie.devriendt@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI
Cecile D'Avril FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000
Toulon ; cecile.davril@pole-emploi.fr.

Equipement (DDE) **SUP'Equip**
Georges BLANC 06.28.34.05.62
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Environnement **SNE**
Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National de Port Cros
Castel Ste Claire 83400 HYERES

Personnels de l'administration Pénitentiaire **SNEPAP**
Gautier SCHONT Annick KOURIO
SPIP, 146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon,
04 94 92 52 12



FSU PACA

Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cédex 3

